



BSV JEVI N°4 – 11 juillet 2019

A retenir

Platane : l'oïdium domine les attaques des tigres

Bombyx disparate : vol important des papillons - les dégâts dus aux chenilles cessent

Pin : identification d'une cochenille sur pin en cours de rougissement

Pyrale du buis : fin du premier vol du papillon

Berce du Caucase : **alerte** plante envahissante et dangereuse – très allergisante

Organismes nuisibles réglementés :

Charançon rouge du palmier : nouvel arrêté de lutte obligatoire – fin du premier pic de vol

Capricorne asiatique : Vigilance sur les feuillus en milieu urbain

SOMMAIRE

Conditions climatiques

Platane

Pin

Chêne

Autres végétaux

d'ornement

Palmier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédacteur : Catherine

GIGLEUX



Structures partenaires :

Ville d'Ajaccio, Fredon Corse

Aloes SA, Lycée Agricole

Borgo, observateurs

particuliers

Directeur de publication :

Pierre ACQUAVIVA

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<https://corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo :

FREDON CORSE

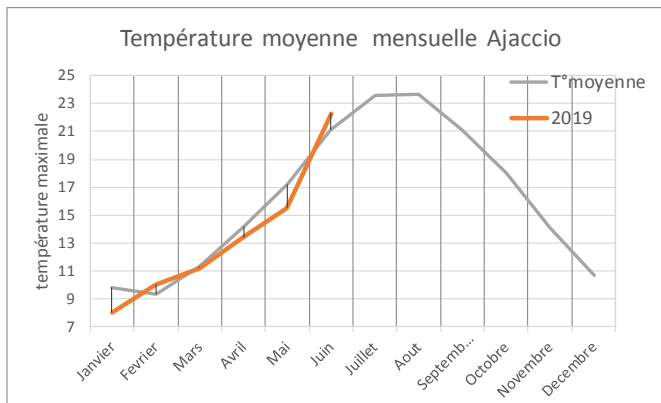


Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité et par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

CONDITIONS CLIMATIQUES

Le cumul des températures supérieures à 10°C en 2019 à fin juin présente toujours un retard de 4 à 12 jours sur les 4 dernières années (Voir courbe de T° cumulée sur les précédents bulletins).

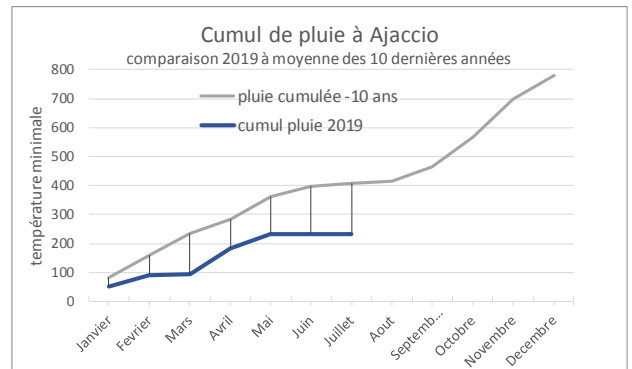
La température moyenne du mois de juin est plus élevée de 1,2°C grâce à des maximales plus élevées de 1.6 °C par rapport aux 10 dernières années.



L'amplitude des températures entre mai et juin est très importante avec un bond de 6,8°C comme le montre le graphique ci-contre.

La pluviométrie cumulée maintient son retard avec un déficit de **163 mm sur 6 mois** soit seulement 60% du total des précipitations habituelles.

Le déficit porte sur les précipitations de l'hiver.



Ces éléments climatiques peuvent être sources de stress pour les arbres, entre une forte demande climatique et une eau disponible en surface plus rare.

PLATANE

- Tigre du platane – *Corythucha ciliata*

Biologie : Le tigre du platane est installé sur la majorité des alignements d'arbres, en plaine comme en altitude. On peut attendre jusqu'à 3 générations d'adultes par an. Les larves passeront par 5 stades larvaires.

Observations : La seconde génération de larves est en cours de développement et la surface attaquée progresse.



Photo 1 : Présence de deux stades de larves et des adultes du tigre - Ajaccio -08-07-19

Evaluation du risque : Le risque en termes de population était plutôt faible d'après les comptages de l'hiver. De plus, il y a eu dilution suite à la forte pousse végétative.

Gestion du risque : Les applications à base de produits de biocontrôle ont dû être positionnées.

- Oïdium du platane – *Erysiphe platani*

Biologie : Il se développe pendant les périodes chaudes associées à une humidité ambiante. Contrairement à d'autres champignons, les spores d'oïdium n'ont pas besoin de l'eau pour germer et infecter la plante. Les températures propices à son développement vont de 20 à 28°C.



Observations : Le feutrage blanc sur des feuilles gaufrées est le signe de la présence de l'oïdium. Actuellement, les jeunes pousses sont très souvent atteintes.

Evaluation du risque : Le risque est toujours élevé compte tenu de l'inoculum et des conditions climatiques.

Gestion du risque : Les attaques d'oïdium peuvent conduire à une chute prématurée des feuilles. Un ramassage des feuilles est donc à prévoir.

Photo 2 : feuillage atteint par l'oïdium à Ajaccio (8 juillet 2019)

PIN

- Cochenille des aiguilles du pin - *Chionaspis pinifoliae*

L'identification récente de cette cochenille sur pin parasol a été réalisée par le laboratoire de la Clinique du Végétal suite à un diagnostic de Fredon Corse.

Le dépérissement des pins concernés peut être dû à un stress environnemental auquel se seraient ajoutés les dégâts de cette cochenille.



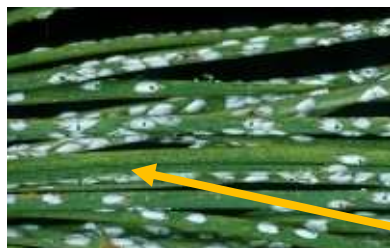
Photo 3 : Rougissement des aiguilles de pin - Palombaggia mars 2019

Biologie : Cette cochenille présente une à deux générations par an. La deuxième génération a lieu en juillet ou en août, lorsque les températures du printemps et du début d'été sont plus élevées que la normale. L'insecte passe l'hiver au stade d'œuf, protégé par la carapace de la femelle.

Observations : La cochenille des aiguilles du pin cause des dommages en insérant son rostre dans l'aiguille pour en extraire la sève. La piqûre induit la formation d'une zone vert-jaunâtre autour de chaque perforation. Dans les cas graves, les taches jaunes se confondent, les aiguilles tombent prématurément et l'arbre revêt un aspect terne et maladif.



Photo 4 : identification de la cochenille des aiguilles du pin – Clinique du végétal Orléans



Seuil indicateur de risque : Une infestation est jugée sérieuse lorsqu'on dénombre 20 écailles de cochenille et plus par aiguille d'épinette, et 50 écailles et plus par aiguille de pin. Les arbres subissant des infestations majeures à répétition sont moins vigoureux, ont une croissance annuelle réduite et sont plus vulnérables aux attaques de ravageurs secondaires.

Photo 5 : Colonies de cochenille – Source internet Canada

Evaluation du risque : Le risque est moyen pour les secteurs concernés par ce type d'attaque. Les chaleurs extrêmes et la pluie seraient néfastes pour la survie des jeunes larves.

Gestion du risque : Une surveillance peut être réalisée sur la seconde génération afin de prévoir un nettoyage des branches contaminées. Les coccinelles sont efficaces pour gérer ces populations de cochenilles, il faut donc préserver la diversité des plantes dans les sites contaminés.

CHENE

- **Bombyx disparate – *Lymantria dispar***

Biologie : Après avoir consommé les feuilles pendant 2 à 3 mois, les chenilles sont passées par 5 stades larvaires pour assurer leur diapause fin juin. La nymphose ne dure que 15 jours puis les premiers papillons apparaissent. La femelle, papillon de couleur blanche, pond sur les troncs, en général sur chênes, entre 100 et 800 œufs regroupés en amas spongieux de couleur jaune pâle.

Observation : Les premiers papillons ont été capturés mi-juin à Figari et Pianottoli.

Le vol s'est nettement intensifié début juillet avec plus du double des captures réalisées par rapport à 2018 sur ces mêmes sites.



On observe que le piège funnel (bocal transparent à gauche) permet de capturer nettement plus que le piège jaune delta depuis le début du pic de vol.



Photo 6 : Mâle et femelle du bombyx

Une présence remarquable des chenilles sur **de la vigne**, à Figari en 2018, dans la vallée de l'Ortolo en 2019, montre que selon la configuration des végétaux et la présence plus ou moins importante des chênes, le

bombyx peut être opportuniste et se reporter ponctuellement sur la vigne, mais aussi sur des résineux sans provoquer les dégâts connus sur ses hôtes habituels.

Cependant, d'après le DSF (Département Santé des Forêts 04/19), c'est bien sur le chêne que le bombyx peut trouver une alimentation lui permettant un développement normal. La consommation d'autres végétaux pourrait provoquer d'importantes mortalités.

Evaluation du risque : Avec l'apparition des papillons, le risque pour les arbres en saison 2019 n'est plus présent, car il n'y aura plus de chenilles. Mais ces pontes seront bien présentes pour la saison 2020, de façon plus ou moins menaçante selon le niveau de prédation sur les plaques d'œufs déposées sur les troncs.

Le DSF a mis en relation les fortes émergences du Bombyx avec une succession d'années de sécheresse. C'est bien le cas pour les années 2015-2016-2017 en Corse.

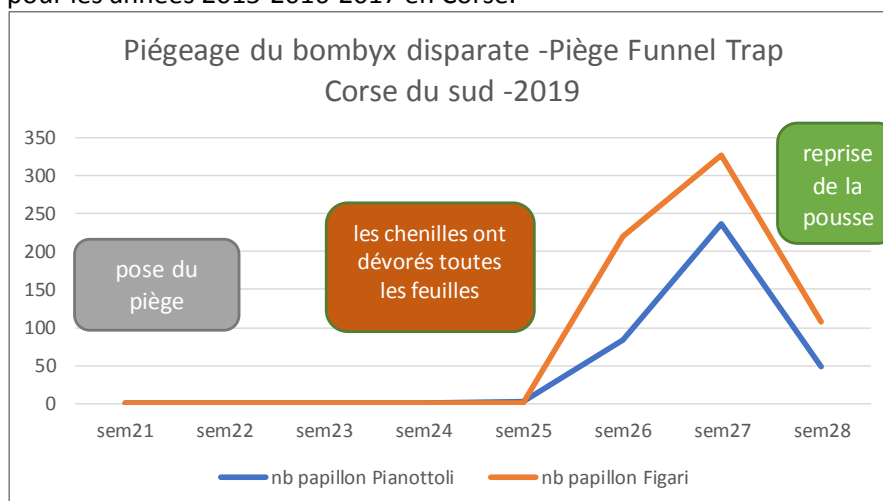


Figure 1 : Courbe de capture des Bombyx en Corse sur 2 sites en 2019

Gestion du risque : Les oiseaux sont actuellement les principaux prédateurs efficaces. Hormis le piégeage massif, il n'y a pas d'intervention possible au stade actuel de ce ravageur.

AUTRES VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

- **Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***



La pyrale du buis (Lepidoptera, Crambidae) est un papillon nocturne originaire d'Asie orientale, observé pour la première fois en Europe en 2006, et en Corse en 2014. Elle fait de graves dégâts sur les buis en pépinière, en espace vert comme en forêt.

Biologie : Les chenilles ont hiverné entre deux feuilles du buis et ont repris leur activité courant mars. Entre les stades larvaire et nymphal, chaque chenille détruit environ 45 feuilles de buis. Après 4 semaines d'activité, elles tissent leur cocon et vont y rester 3 semaines, avant d'en ressortir métamorphosées sous forme de papillon.

Photo 7 : reprise de pousse de buis suite à une attaque de la pyrale en 2018 – février 2019



Observation : Les chenilles ont été très actives entre mi-mai et mi-juin. Elles ont pu défeuiller un buisson en quelques semaines comme on peut le voir ci-contre.

Photo 8 : seconde attaque de la pyrale du buis- Ajaccio 9 juillet 2019

Mi-juillet, la végétation reprend sa pousse de façon sporadique, après le premier pic de vol.

Un réseau de 3 sites de piégeage est suivi en milieu horticole par la Fredon, dans le cadre du programme **européen ALIEM** piloté par l'OEC. D'autres sites naturels (buxeraies) sont suivis directement par l'OEC. Les premiers papillons ont été capturés le 12 juin à Ajaccio.



Photo 9 : Papillon de la pyrale du buis à San Giuliano juillet 2019 - forme claire avec bordure brune (à droite) et forme brune moins courante (à gauche)

Le graphique ci-dessous décrit le premier vol de cette pyrale pour 2019 pour ces 3 sites. L'environnement du site de San Giuliano est très riche en buis avec près d'une centaine de plants, alors que dans les 2 autres sites, il y a seulement 1 à 3 buis.

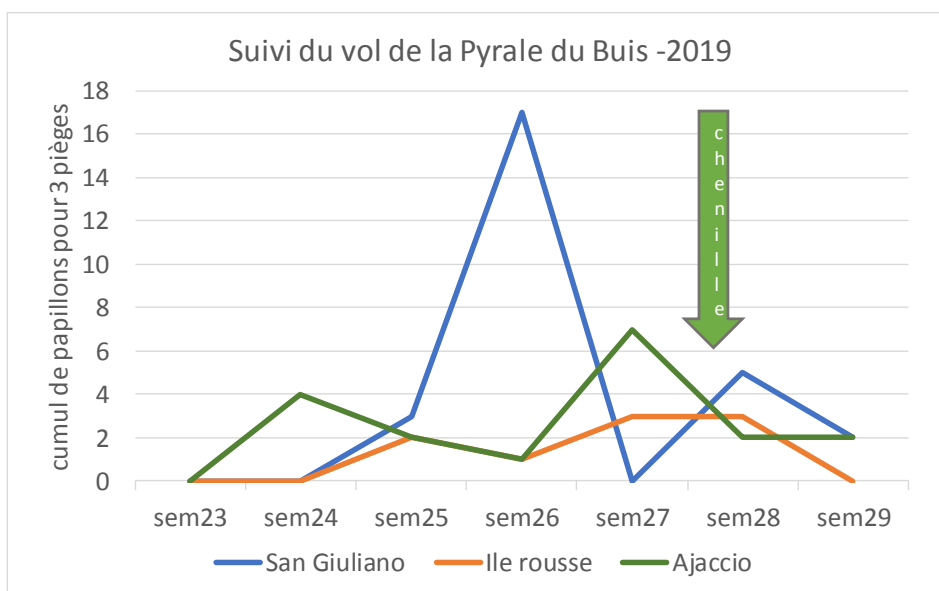


Figure 2 : Réseau de piégeage de la pyrale du buis en Corse – financement ALIEM /OEC 2019

Évaluation du risque : On assiste au début de la seconde génération ; le risque est à **nouveau élevé** en présence de dégâts constatés sur la première génération.

Gestion du risque : Sur de simple buis, il est possible d'enlever les jeunes chenilles à la main. Si une intervention dirigée sur la pyrale à l'aide d'un produit de biocontrôle est possible, il faut attendre 2 semaines après la première capture.

- **Le puceron de l'Aloe - *Aloephagus myersi* Essig, 1950**



Un **nouveau puceron** spécifique de l'Aloe a été identifié par l'ANSES sur un site à Sainte Lucie de Porto Vecchio.

Il appartient à la famille des Aphididae, sous famille des Eriosomatinae, tribu des Fordini.

Ce puceron a été remarqué en Espagne en 2002, il est largement répandu en Afrique subsaharienne, mais aussi en Californie. En Europe il a été observé uniquement sous serre.

Photo 10 : dégâts sur feuille d'Aloe dus à *Aloephagus myersi*



Nous ne disposons pas d'information sur la biologie de ce puceron.
Observation : Les colonies de ce puceron sont difficiles à observer car au début elles sont cachées à l'insertion des feuilles.
On peut noter la présence de sécrétions cireuses accompagnant la colonie de pucerons.

Photo 11 : colonies de pucerons *Aloephagus myersi* en début de saison

PLANTES ENVAHISSANTES

- **Berce du Caucase : *Heracleum mantegazzianum* Sommier & Levier, 1895**

La Berce du Caucase est une espèce envahissante et compétitive qui menace la biodiversité indigène. Elle est classée depuis 2017.

Selon l'Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, elle est interdite de transport, de vente et de reproduction.

Observation : Il s'agit d'une plante herbacée pouvant atteindre 4m de hauteur. La tige est robuste et creuse d'un diamètre allant jusqu'à 10cm. Les feuilles sont dentées, profondément découpées avec un aspect brillant et mesurant jusqu'à 1m de long. Les fleurs sont blanches, en ombelles.

Un signalement a été fait en **Corse** dans le secteur de Lugo di Nazza courant juin 2019.

Evaluation du risque : Il s'agit d'une plante dangereuse pour la santé de l'homme.

La sève est photosensibilisante : le contact avec celle-ci peut provoquer des réactions cutanées, des ampoules, des cloques, voire même des brûlures au 2^{ème} degré surtout après l'exposition au soleil. Des tâches pigmentaires peuvent ensuite apparaître dans les 48h.

Cette plante n'est pas signalée comme présente en Corse .

Gestion du risque : Des règles de sécurité sont à appliquer en cas de manipulation de la Berce du Caucase : Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants. Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.



PALMIER

- **Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus***

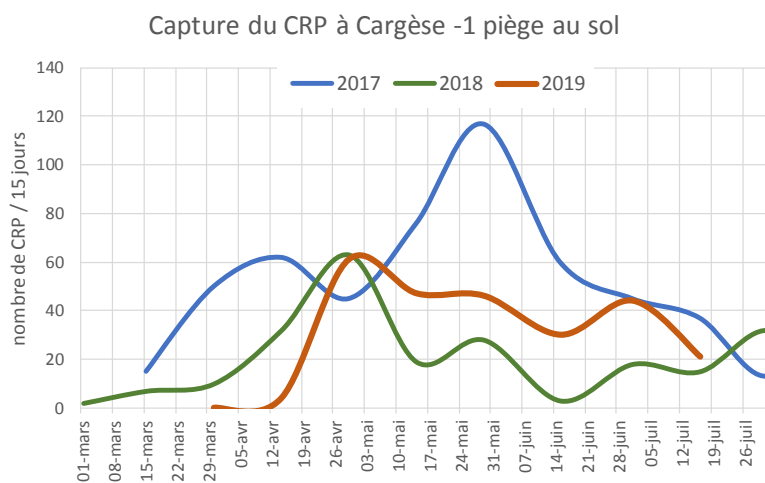
Le nouvel arrêté du 25 juin 2019, relatif à la lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* (olivier) a été publié au journal officiel ce 2 juillet. Il remplace l'arrêté du 21 juillet 2010.



<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038712163&categorieLien=id>

Observations : Le suivi du vol du CRP se poursuit en 2019 sur le site de Cargèse et dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par la commune d'Ajaccio sur tout son territoire depuis 2017.

Photo 12 : Comptage des charançons rouges du palmier



A **Cargèse**, après un début de vol tardif et faible le niveau de captures des CRP est plus élevé qu'en 2018. La proportion de charançon femelle est importante avec **79 %** des captures.

Figure 3 : Capture des CRP à Cargèse - comparaison de 3 années

A **Ajaccio**, nous pouvons comparer les captures sur un type de piège suspendu dit « chinois » avec une phéromone comparable entre 2018 et 2019. Cela concerne actuellement **8 spots** répartis dans la ville avec à chaque fois 5 pièges. Le total de captures de charançon de 2019 ne représente que **29 %** de celui de l'année précédente.

Le taux de femelle est plus proche de la référence de 2/3 avec 75% pour la semaine 26.

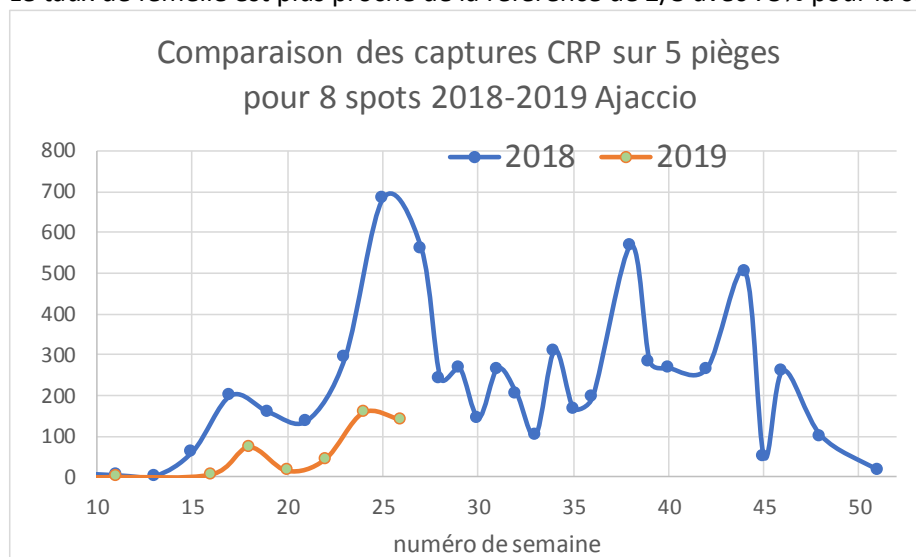


Figure 4 : Réseau de capture des CRP à Ajaccio



Photo 17 : Piège à entonnoir dit « chinois »



Photo n°18 : Acariens phorétiques sur CRP

Présence d'acariens phorétiques sur les charançons (voir détail dans BSV JEVI 2016-3) :

Actuellement le taux de CRP porteurs de ces gros acariens est de **7%** depuis le début de saison. Le taux varie de façon importante selon les sites, de 1% à 30%. Ces acariens ne parasitent pas le CRP mais leur présence réduit la durée de vie des charançons. Il a été démontré en 2018 à Ajaccio que les pièges éloignés des sites de palmiers contenaient très peu de charançons avec des acariens.

Evaluation du risque : Il y a bien eu une baisse de population et un retard de cycle, possiblement dus au froid relatif du printemps (cf. BSV JEVI 2019-n°1 -2)

Cependant, le risque est à présent **élevé** avec des températures autour de 30°C favorables au charançon.

Gestion du risque : La surveillance des palmiers est nécessaire dans les foyers mais également dans toutes les communes contaminées.

Il est préférable de limiter la taille des palmiers pour ne pas les rendre appétant pour les CRP.

Le **nouvel arrêté** décrit le principe d'une lutte obligatoire contre ce charançon avec intervention si nécessaire d'opérateurs agréés, formés spécifiquement sur ce nuisible réglementé. Cependant, il faut attendre la publication d'un prochain **bulletin officiel** pour connaître l'ensemble des méthodes de lutte autorisées. Actuellement, 2 produits de biocontrôle sont homologués pour la lutte contre le CRP.

- **Papillon Palmivore – *Paysandisia archon***

Biologie : *Paysandisia archon*, est un papillon originaire d'Argentine qui a été observé pour la première fois en Europe en 1990 et en France dans la région Sud-est en 2001. Celui-ci s'est révélé être un très préoccupant ravageur du palmier depuis l'Aquitaine jusqu'à la côte d'azur.

Ce papillon a été identifié en Haute Corse et Corse du Sud **durant l'été 2016**, il est donc potentiellement présent dans les nouvelles plantations de palmier.



Observations : L'émergence des papillons qui ont fait leur cycle de plus d'un an dans le stipe des palmiers est assez facile à identifier. On peut observer une enveloppe translucide de couleur orangée, fichée dans le stipe. Les palmiers fortement infestés peuvent présenter actuellement plusieurs de ces mues bien visibles sur les palmiers *Trachycarpus* et *Chamaerops humilis*.

Il faut donc être attentif à la présence de ce papillon de belle envergure qui vole en pleine journée par forte température.

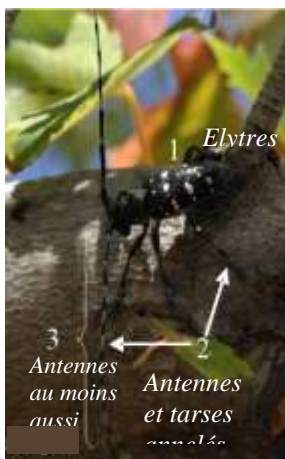
Photo 19 : Enveloppe résiduelle suite à la sortie du papillon palmivore

Evaluation du risque : Actuellement en Corse, si le risque reste de **niveau faible** pour les palmiers en place, **il faut être très vigilant** pour des palmiers introduits sur l'île.

Gestion du risque : Une attention particulière doit être portée sur les symptômes des palmiers de type *Chamaerops* qui se dessèchent de façon inexplicquée. Les palmiers récemment introduits doivent être surveillés attentivement, notamment en provenance d'Italie et d'Espagne.

- **Capricorne Asiatique – *Anoplophora glabripennis***

Ce coléoptère xylophage originaire de Chine, et répandu en Asie orientale, s'attaque à de nombreux feuillus à bois tendres. Il a été détecté en **Corse en 2013** au sud de Bastia. Un plan de lutte est toujours en cours pour éradiquer ce foyer.



Biologie : Les femelles creusent des puits de ponte dans l'écorce pour déposer leurs œufs sur des branches et sur le tronc en hauteur. Les œufs éclosent au bout d'une quinzaine de jours. Les larves creusent des galeries à section ovale dans le bois (présence de sciure). Pour la nymphose, elles construisent une loge juste sous l'écorce. L'adulte émerge en été en creusant un trou de sortie circulaire d'environ 1 cm de diamètre juste 10 à 15 cm au-dessus du site de ponte. L'adulte se nourrit de feuilles et de jeune écorce et vit 1 à 2 mois. En fonction du climat et de la nourriture, un cycle biologique dure 1 à 2 ans.

Observation : Le Capricorne asiatique est très polyphage. Les arbres sur lesquels il a été intercepté en Corse sont principalement l'érable (*Acer sp*), l'orme (*Ulmus sp*), le peuplier (*Populus sp*).

De façon moins fréquente les espèces suivantes ont aussi été touchées : le saule (*Salix babylonica*) , le tilleul (*Tilia sp*), le marronnier (*Aesculus hippocastanum*), le platane (*Platanus sp.*) le cerisier (*Prunus cerasus*), l'élégne (*Eleagnus sp*).







La période actuelle est propice à l'observation des morsures de ponte et des trous de sortie de l'imago.

Evaluation du risque : Ce ravageur peut être repéré aux abords des **zones industrielles**, près des entreprises qui importent des marchandises lourdes et volumineuses en provenance d'Asie et d'Amérique (pierre de taille, pièce usinée, etc.). La larve est transportée dans le bois constituant les palettes, les caisses, ou les containers renfermant du bois de calage. Le risque de voir ce capricorne s'installer est plutôt **élevé** dans les agglomérations ou autour des chantiers de construction et de rénovation de voirie.

Gestion du risque : L'éradication de ce dangereux ravageur des feuillus passe par une attention particulière vis à vis essences citées ci-dessus en présence de perforations douteuses. Dans le doute il faut prévenir la Fredon ou la DDCSPP du département (voir coordonnées ci-dessous).



PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet	Samedi 27 juillet	Dimanche 28 juillet	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^{er} août
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé. Vent d'Est à Sud-Est localement modéré.	Début de journée ensoleillée ; passages nuageux pouvant dès le début d'après midi	Temps nuageux et orageux sur le relief ; libeccio assez fort sur le cap Corse	Temps orageux avec risque d'averses sur le nord Est de la Corse	Beau temps	Temps ensoleillé et sec		

Pour la période de dimanche à mercredi, l'indice de confiance de la prévision est de 3/5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.


En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux Etats-Unis. A ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Bractocera dorsalis

Bractocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, ***B. dorsalis*** a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous**

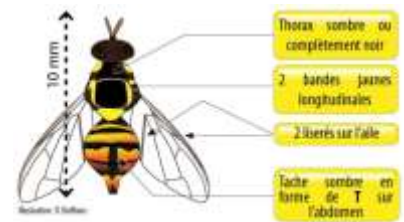
conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'**avocat**, la **mangue** et la **papaye** mais l'espèce s'en prend aussi au **citron**, **goyave**, **banane**, **nectarine du Japon**, **tomate**, **cerise de Cayenne**, **fruit de la passion**, **kaki**, **ananas**, **pêche**, **poire**, **abricot**, **tighe** et **cate**. **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour.

Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.

En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concerné.



<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.